

Projet éolien

Lettre à nos élus

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus,

dans le cadre de la délibération prévue en ce jeudi 2 février 2023, lors de la réunion du conseil municipal, au sujet du projet d'implantation d'éoliennes sur notre commune, nous souhaitons vous sensibiliser sur ses impacts potentiels pour nous riverains et habitants. A cet effet, nous avons choisi de nous adresser à vous par écrit pour respecter le protocole et ne pas troubler le déroulement de cette réunion.

Avant que vous rendiez un avis en vue d'une phase préliminaire d'études de faisabilité, il importe que votre décision prenne en considération les éventuels désagréments de ces implantations pour notre cadre et notre qualité de vie, pour nos biens et nos activités.

Nous avons le privilège de vivre au sein d'un parc naturel dans un environnement préservé auquel nous sommes collectivement attachés, avec des paysages d'exception dont l'équilibre pourrait être détruit par la présence de ces génératrices géantes.

À la dégradation visuelle s'ajoutent les nuisances manifestes pour les habitants et la faune, les conséquences sur la valeur des biens immobiliers et sur les activités économiques liées au tourisme et, en outre, l'attractivité des locations de vacances.

Parce qu'il nous semble important qu'une telle décision puisse impliquer en amont riverains et habitants, nous sommes venus à votre rencontre ouverts au dialogue et, bien que la décision vous appartienne, nous vous serons reconnaissants de nous permettre d'échanger avec vous en toute sérénité.

Bien cordialement.

**Les habitants des villages de Ridoux,
Béliet et Mont-de-Béliet.**